

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
Pour l'année... 12s-6d.
six mois... 6s-3d.
(payable d'avance.)
non compris les frais de
Poste.

Pour ceux qui ne se con-
formeront pas à cette con-
dition l'abonnement sera
de 15s, payable par se-
mestre. Ceux qui veulent
discontinuer sont obligés
d'en donner avis un mois
avant la fin du semestre,
et de payer ce qu'ils doi-
vent.

À Montréal, on s'abonne
chez E. R. Fabre, ecr.,
3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR Stanislas Drapeau, IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-des-
sous... 2s-6d.
Dix lignes et au-des-
sous... 3s-0d.
Cheque insertion subéc-
quente, le quart du prix.
Au-dessus de dix lignes
3d. la ligne.

Les annonces non
accompagnées d'ordre se-
ront publiées jusqu'à avis
contraire.

Les lettres, correspon-
dances, etc., doivent être
adressées, franc de port,
à STANISLAS DRAPEAU,
Rue St. Famille, côté
De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Québec, Lundi, 30 Octobre, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
Côte De Léry, No. 14.

Ephémérides.

[POUR LE 30 OCTOBRE.]

1632.—Montmorency exécuté à Tou-
louse. Né en 1595, amiral de France,
vêtu l'âge de dix-huit ans. Il voulut braver
Richelieu, et se crut assez fort pour le ren-
verser. Mais il fut vaincu, et le cardinal
lui fit trancher la tête l'âge de trente-sept
ans.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

LE DOCTEUR BOUSSEAU.

III.

LE HISTOIRE DU CITOYEN DOCTEUR.

(Suite.)

Le républicain tressaillait à cette menace,
et toisa d'un rapide regard son adversaire.
Jacques était dans un état déplorable;
pâle, la poitrine en sang, les vêtements
pendus du haut en bas, le tout par les soins
du docteur. La sentinelle, enhardie à cet-
te vue, ne craignit point d'engager une lut-
te dont le résultat lui parut assuré. Pro-
fitant de l'indécision du jeune homme, qui
reculait devant la pensée de tuer ainsi à
bout portant, le soldat s'élança; une lutte
corps à corps s'engagea, dans laquelle Jac-
ques, faisant enfin usage de son arme, jeta
le républicain mort à ses pieds.

Il se mit aussitôt en devoir d'ouvrir la
porte. Comme nous l'avons vu par les
quelques mots de Jacques au docteur, son
dessein n'était pas seulement de fuir; l'is-
sue que le hasard lui offrait devait servir à
l'entrée triomphale de ses frères. La ren-
contre de la sentinelle, sur laquelle il n'a-
vait point compté, dérangeait tous ses
plans; le coup de feu avait donné l'alarme;
un grand bruit se faisait à l'étage su-
périeur, et des pas précipités approchaient
dans diverses directions. Jacques ouvrit la
porte.

« Que Dieu m'assiste! murmura-t-il.
Si les autres arrivent à temps, je ne regret-
terai pas ma peau! »

Au lieu de chercher à fuir, il déchargea
en l'air le fusil du bleu, et cria de toutes
les forces des ses poumons:

« A moi, les gars, à moi! »

Quelques républicains arrivaient déjà
aux dernières marches de l'escalier. Jac-
ques avait éteint la lanterne, et se tenait
debout, la baïonnette croisée, sur le seuil
de la poterne.

Au moment où se fit entendre le pre-
mier coup de feu, Etienne Manceau venait
de donner le signal de la retraite; les Ven-
dédiens commençaient à s'éloigner. Ils
s'arrêtèrent. Une espérance vague, si
dénudée de fondement que le cœur seul
d'un père pouvait l'accueillir, vint à
Etienne.

« Si c'était mon pauvre garçon pensa-
t-il. »

Un profond silence régnait dans la trou-
pe vendéenne; quelques-uns s'attendaient
à une sortie de l'ennemi, d'autres songe-
aient à l'arrivée d'un renfort républicain;
tous se tenaient prêts à la défense. Ils en-
tendirent parfaitement la poterne s'ouvrir;
leurs yeux attentifs virent la lumière du
fusil. Au cri de Jacques, ils se précipi-
tèrent d'un commun mouvement.

« Mon garçon! c'est mon garçon! »

Etienne, faisant, pour devancer ses com-
pagnons plus alertes, des efforts désespé-
rés.

La lutte s'était engagée. Jacques bar-
rait la porte avec le fusil mis en travers, et
frappait au hasard de la crosse de son pis-
tolet. Les bleus, gênés par leur nombre
dans cet étroit espace, se blessaient les uns
les autres, et blasphémaient terriblement,
ce qui ne les avançait à rien. Ils avaient
beau frapper; toujours une ombre de riche
taille se tenait à la porte grande ouverte.
Au dehors, des pas retentissaient sur le
sol.

« Fermez la porte! criaît du haut de
l'escalier le major Baulon, qui ne pouvait
approcher. Tuez! tuez!

« Tiens bon, enfant! nous voilà! »

criait de son côté Etienne.

Au même instant, la tête de la bande,

irrésistiblement lancée, se ficha comme
un coin dans l'ouverture. De plus savants
dans la tactique militaire eussent hésité
à se précipiter dans ces ténèbres, qui,
après tout, pouvaient ne cacher qu'un encen-
suscade. Irréfléchis, mais sans peur,
les Vendédiens entrèrent. Il dut y avoir là
une effrayante mêlée. Pendant quelques
secondes, ceux qui n'avaient pu entrer en-
tres encore, n'entendirent que le bruit éco-
té de l'arme blanche perçant la chair, et de
sourdes exclamations de rage. Le vide se
faisait. A chaque instant, il y avait de la
place pour un Vendéen de plus. Les rares
coups de feu qui furent tirés avaient mon-
tré l'escalier; les assaillants, renversant
tout obstacle, montèrent; arrivés à la ga-
lerie supérieure, ils mirent en arrêt leurs
armes; nul ne se montra pour les repous-
ser.

Alors, un cri enthousiaste, immense,
ébranla le château du sol aux combles. En
un même jour, c'était la seconde victoire
que saluait l'insurrection vendéenne.

En considérant d'un œil froid ce fait
d'armes, on demande avec une profonde
surprise comment les recrues ne furent pas
écrasées dans cet étroit escalier, quo qu'o-
minaient un large corridor. Douze hom-
mes bien armés, comme étaient les répu-
blicains, devaient défendre ce passage con-
tre une division entière. Une terreux papi-
que s'empara d'eux, sans doute; mais qui
mit au cœur de ces soldats, résolus d'ordi-
naire, cette panique sans motif et sans
excuse? Nous ne craignons point de le
dire, la prise du château de Saint-Florent,
effectuée comme elle l'a été, un de ces
événements qui donnent tort à la raison hu-
maine. A Dieu ne plaise que nous préten-
dions diminuer la gloire de ces héroïques
enfants qui s'élançèrent, têtes baissées,
au devant du danger; leur courage ne fut
que plus grand, pour s'attaquer à d'incal-
culables obstacles; mais ce courage de-
vait se briser, inutile. La Vendée rempor-
ta depuis des succès bien autrement éclat-
ants; tous furent explicables par l'impé-
tuosité ou l'obstination de l'ennemi, le

bonheur des manœuvres, la connaissance complète du terrain, etc., etc. Si quelques-uns semblèrent dépasser les bornes du possible, le surnaturel fut dans l'héroïsme des combattants, non dans le résultat. Ici, nous l'avons dit, la valeur seule eût été insuffisante; il fallut, pour que succombât le drapeau conventionnel, une faiblesse subite et générale, remplaçant à point nommé, chez huit cents hommes, le courage proverbial du soldat français. Certes, pour parler le langage convenu ce fut un hasard étrange; et, s'il ne fallait être, en ces graves matières, d'une circonspection scrupuleuse, on pourrait croire que la main de la Providence vint ici elle-même porter son égide au-devant des imprudents défenseurs de la croix?

Les vainqueurs se portèrent rapidement dans diverses directions; nulle part ils ne trouvèrent d'ennemis; le château était évacué. Les Vendéens, saisis d'une joie, s'emblable à celle du matin, visitèrent avec transport les richesses conquises.

Cette fois, ils ne brisèrent point les affûts des canons, et gardèrent soigneusement les armes abandonnées par les républicains. Il y en avait assez pour armer la troupe entière.

Ils s'étaient répandus çà et là dans le château, ouvrant toutes les portes, visitant, en un mot, leur domaine, comme un héritier qui prend possession. Leurs investigations vagabondes n'étaient point néanmoins sans but: ils cherchaient les croix et vases sacrés enlevés aux églises, et n'avaient garde de les trouver: depuis longtemps ces saints objets, transformés en monnaie, couraient, pour le plus grand bien de la république, une et indivisible. Comme leur désir était grand, ils ne se décourageaient point, et cherchaient toujours. Jusqu'alors, ils avaient trouvé partout des chambres ouvertes, mais vides; quelques-uns s'arrêtèrent devant une porte close.

« Les croix sont là ! » s'écrièrent-ils.

Et, dans leur impatience, ils battirent en brèche les solides battants de chêne. Plus la porte résistait, plus ils se croyaient sûrs d'avoir mis enfin le doigt sur le secret trésor du district. Enfin, le bois se fendit; un dernier coup de hache fit tomber en dedans un panneau tout entier; les plus ardents se précipitèrent et poussèrent un cri de surprise.

Il n'y avait là ni croix ni patène, mais un objet complètement profane, que les Vendéens entourèrent aussitôt avec de grandes démonstrations de curiosité.

Le lecteur ne peut avoir oublié le citoyen docteur, laissé sous clef par Jacques, au moment où celui-ci descendait à la po-

terne. Bousseau avait promptement réussi à se débarrasser de son baïllon, mais alors déjà l'alarme était donnée; le bruit extérieur domina ses cris frénetiques. Le malheureux docteur, poreille à la serrure, se prit à écouter avidement; il devina la scène qui se passait à quelques toises au-dessous de lui, et se tordit les bras avec angoisse.

« Infernale destinée ! » s'écria-t-il; je suis venu en aide aux prêtres et aux tyrans ! mon imprudente clémence va porter au principe un coup funeste.... Bousseau ! loin d'élargir, comme tu l'avais promis à la face de l'Être suprême, la brèche par où l'homme libre et lavé dans les eaux du savoir doit s'élançer hors de la prison des préjugés, franchir les barrières de l'ignorance superstitieuse, et atteindre la splendeur de réalisation de tes rêves régénérateurs, Bousseau, tu as refermé l'ouverture; ta main a scellé de nouveau la pierre opaque qui intercepte les rayons du jour; le monde va retomber dans les ténèbres; le despotisme est vainqueur ! »

A nul autre, cette crainte exagérée ne fût venue: qu'importait à la constitution française la prise d'une mesure par quelques centaines de réfractaires ? mais Bousseau ne tenait pas compte de si peu. Habitué dès longtemps à regarder 89 comme son ouvrage, il élargissait, dans sa folie, le théâtre où s'agitaient les petits événements qui se passaient autour de lui. De même que les membres de la Convention n'étaient que ses délégués, inhabiles et prévaricateurs, de même Paris était la succursale de son domicile: où il était, lui Bousseau, s'agitait nécessairement la question vitale du principe. Cette fois, par hasard, le pauvre homme rencontra plus juste que n'eût fait un sage. La république périssait en effet: la prise de Saint-Florent fut le premier anneau d'une chaîne de succès extraordinaires, impossibles à prévoir, et qui devaient amener la Convention sur le bord d'un précipice.

Tant que dura le combat, Bousseau conserva quelque espérance; le cri de triomphe poussé par les Vendéens vainqueurs fut pour lui un véritable coup de poignard.

« Infernale destinée ! » répéta-t-il en menaçant du poing le cil, comme Ajax fils de Télamon, être réduit à écouter les hurlements de ces féroces esclaves ! Oh ! mieux vaut mourir, et ce fer va mettre fin à ma honte !... »

Le docteur à ces mots, leva son bistouri; on eût dit le citoyen Talma au cinquième acte d'une tragédie de M. de Voltaire; mais, au moment où l'arme médicale retombait, le docteur sembla se raviser, il posa tranquillement le bistouri sur la table,

sourit et se frotta les mains.

« Je vivrai, murmura-t-il, je vivrai pour la confusion des soutiens de l'aristocratie: je dois ce sacrifice au principe.... Ah ! vous croyez m'avoir vaincu, sauvages villageois ! eh bien ! je vous attends ! venez ! je voudrais que vous fussiez aussi nombreux que les cheveux de ma tête au temps de mon adolescence, mon triomphe serait plus éclatant. Ah ! vous croyez.... »

Le citoyen Bousseau n'acheva pas; les premiers coups de hache retentirent sur le bois de la porte. Le docteur accueillit ce bruit avec un orgueilleux sourire, monta sur la table, et se croisa les bras sur la poitrine, dans l'attitude du républicain Thémistocle recevant les coups de canne d'un représentant du peuple d'Athènes. Lorsque les Vendéens entrèrent, au lieu des objets saints, ardemment désirés, ils aperçurent le citoyen Bousseau, ce qui dû leur satisfaire médiocrement.

Le docteur ne bougeait pas; les recrues l'entouraient et le considéraient curieusement. Quelques minutes se passèrent, pendant lesquelles régna dans la chambre un silence solennel. Enfin, l'un des jeunes gens, sortant des rangs, vint regarder le docteur sous le nez et s'écria en riant :

« Tiens ! il n'est pas de plâtre ! c'est le médecin de Chalonne, un fédéré fini ! »

Bousseau n'attendait que ce signal.

« Simples cultivateurs ! dit-il d'une voix creuse et profondément mélancolique ; — laboureurs égarés, pâtres plongés dans les ténèbres ! jusques à quand enfin repoussez-vous le bienfait de la lumière ? Quand tout le reste de la France salue avec transport l'aurore radieuse de la liberté naissante, pourquoi, vous seuls, ô villageois, volez-vous tristement vos visages ? Etes-vous nobles, pour regretter des privilèges vieillissants, honteux, inévitables ? Etes-vous prêtres, pour rappeler de tous vos vœux une religion souillée ? »

Le docteur faisait là, il faut en convenir, un magnifique et juste éloge de l'abnégation vendéenne. Ses auditeurs ne jugèrent point ainsi de son discours. Comprenant çà et là quelques mots à travers ce fatras, ils se crurent insultés; un sourd murmure s'éleva. Heureusement pour le citoyen Bousseau, le jeune homme qui avait parlé habitait les environs de Chalonne il dit quelques mots à demi-voix, l'effervescence se calma subitement, et, sur toutes les figures, la compassion remplaça la colère. Le docteur, cependant ne s'était point arrêté; il continuait sa soudoyante improvisation sans s'inquiéter de rien autre chose. Les Vendéens, surpris d'abord, puis retenus par la curiosité, s'en-

nuyèrent bientôt de la monotone et incompréhensible éloquence de Bousseau ; peu à peu, la salle se prêchait pour les murailles. Il s'en aperçut enfin ; un violent dépit se peignit dans ses traits.

“ Stupides cultivateurs ! s'écria-t-il en descendant de son piédestal ; j'avais trop présumé de votre intelligence. La Convention nationale est moins coupable que je ne croyais : contre vous, la persuasion ne fait rien ; il faut le glaive. ”

Tout en parlant, il avait machinalement descendu l'escalier et passé le seuil de la poterne, restée ouverte. En levant la tête, il aperçut le ciel et la campagne.

“ Que vois-je ! dit-il en style académique ; en croirai-je mes yeux ! libre ! à l'abri désormais des chaînes et des géoliers !... le destin protège visiblement la république. ”

Le docteur sortit en toute hâte de la ville et prit, à travers champs, le chemin de Châlonne. Sur le sommet de la première côte, il se retourna afin de lancer quelque nouvel anathème à l'insurrection. Une flamme vive, éclatante, brillait sur la place de Saint-Florent ; c'étaient les meubles et papiers du district, dont les Vendéens faisaient un *Auto-da-fé*. D'autres que le docteur aperçurent sans doute cet incendie ; tout le long de la route, les collines s'illuminaient ; la campagne semblait enveloppée d'un vaste réseau de feux.

“ Qu'est-ce que cela ? ” se demandait le docteur.

Cela ? — c'était une matérielle image de la Vendée ; il ne fallait qu'une étincelle pour embraser ces héroïques et valeureuses campagnes ; l'étincelle avait jailli au premier choc ; Dieu et le Roi ! le gant était jeté.

PAUL FÉVAL.

(A continuer.)

JOURNAL HISTORIQUE.

La destruction des Hurons.

A l'occasion d'une découverte faite dans l'Isle St. Joseph,

AUJOURD'HUI CHARITY'S ISLAND.

[Suite.]

Une troupe nombreuse d'Iroquois s'établit alors comme en permanence, au milieu du pays des Hurons. Le premier grand coup qu'elle porta, fut contre le village de *Teanoustyae*, autrement de *St. Joseph*, qui contenait plus de 400 familles. Son Missionnaire, le P. Antoine Daniel, en vrai Pasteur qui livre sa vie pour son troupeau, s'avança généreusement au devant

de l'ennemi afin de ralentir sa marche, et de laisser à ses néophytes, sur lesquels il venait de faire descendre du ciel une dernière bénédiction, le temps nécessaire pour s'échapper. Cependant 700 d'entre eux périrent avec leur Pasteur dans le sac de ce village. [1]

L'état de détresse des Hurons, inspirait au centre de la colonie du Canada, de bien justes sujets d'inquiétude pour les 40 Français qui vivaient parmi eux. M. D'Aillebout, gouverneur alors de la province, se hâta de faire partir quelques soldats arrivés récemment de France, pour les protéger. Mais pendant que cette poignée d'hommes mettait en état de défense la mission de *St. Marie*, une armée de 1000 Iroquois vint détruire de fond en comble, deux des plus belles bourgades des Hurons, celle de *St. Ignace* et celle de *St. Louis*. Leurs fortes palissades de 15 pieds de haut, et le fossé naturel qui les défendait, ne purent pas les défendre. Les Pères de Brebeuf et Gabriel Lalemant, chargés de ces chrétiens ferventes, ne virent jamais les abandonner à l'heure du danger, et trouvèrent au milieu d'elles une mort glorieuse, mais dans les plus horribles supplices. C'était au mois de mars 1649.

La mission de *St. Marie*, où était depuis près de 10 ans l'habitation ordinaire des Français, et le centre de leurs opérations, se trouvait voisine du lieu du désastre, et on pouvait delà apercevoir les flammes de l'incendie de *St. Louis*. On y apprit bientôt que les vainqueurs, enivrés de leur triomphe, voulaient pousser jusque là, leur œuvre de sang et de destruction. Ils se promettaient même d'y trouver une victoire bien plus glorieuse que les autres, puisqu'ils la remporteraient sur des Français : mais le 19 de mars, jour de la Fête de *St. Joseph*, une terreur panique s'empara d'eux tout à coup, et ils ne songèrent qu'à s'éloigner précipitamment.

Le désordre et le découragement se répandirent bientôt, comme un nouveau fléau, au milieu des Hurons, et en paralysant leurs forces, préparèrent leur ruine totale. Ce qu'il y eut de consolant pour la religion, c'est que ces jours d'infortune et de sanglante mémoire, furent des jours de triomphe pour la Foi. A l'école du malheur l'homme devient souvent sage. Ce fut pour les Hurons comme un rayon de lumière. Ils sollicitèrent en très-grand nombre le bienfait du baptême, et ils reconnaissaient dans les épreuves de l'adversité, le châtimement qu'avait mérité leur coupable et longue résistance à la grâce. Dans leur résignation toute chrétienne, ils montrèrent un courage et une énergie de caractère, qui seront plus encore que tous leurs

exploits guerriers, leur plus beau titre de gloire.

Quinze grands villages, qui ne se croyaient pas assez à l'abri des insultes de l'Iroquois revenus dans le pays peu de temps après, furent alors abandonnés. Les infortunés fugitifs partirent dans toutes les directions, après avoir mis eux-mêmes le feu à leurs habitations, pour qu'elles ne pussent pas servir de retraite à leurs ennemis.

La Mission de *St. Marie* n'était plus protégée par les autres villages, qui formaient autour d'elle comme une barrière puissante, se vit exposée à découvrir aux premières attaques des Iroquois. Presque seule debout sur ce sol désolé, elle était devenue le lieu de refuge d'un très-grand nombre de chrétiens ou de ceux qui voulaient le devenir, et qui cherchaient dans les consolations de la Foi un remède à leurs profondes douleurs.

Aux terreurs de la guerre, se joignit bientôt la famine la plus horrible qu'on eût vue depuis 50 ans : “ S'il plait à Dieu, ” écrivait alors un Missionnaire, d'augmenter la Foi de ses peuples en multipliant les croix et les nôtres, nous les embrasserons avec joie, et nous lui disons sur la montagne de Calvaire, d'ausser si bon cœur que s'il nous eût transportés sur le Thabor : *Bonum est nos hic esse : Nous sommes bien ici*. Ainsi notre désolation nous console. ”

La misère croissant toujours, il fallait penser à trouver une retraite plus sûre pour y réunir les résicés dispersés de cette nation malheureuse. Les Missionnaires avaient déjà jeté les yeux sur l'île d'*Ekantoton* située 60 lieues plus loin dans le Lac Huron, et où l'on avait commencé une Mission depuis un an. Sa position très éloignée des Iroquois, semblait l'isoler du danger. Son abord était facile, et elle était assez rapprochée du chemin qui conduisait chez les Français. Mais les Chefs Hurons, après une mûre délibération ne purent consentir à s'éloigner ainsi de leur patrie, comme s'ils eussent conservé l'espérance d'y rentrer un jour : tant le pays natal et le sol où reposent les cendres des ayeux ont de charme même pour des Sauvages ! Dix d'entre eux vinrent trouver les Missionnaires pour les dissuader de leur projet. Ils voulaient les entraîner dans l'île *St. Joseph*, et y former un grand village. “ Ne nous abandonnez pas dans notre malheur, leur disaient-ils ; si jamais vous avez pris les intérêts des Hurons, voici le moment de montrer votre affection. Si vous ne venez pas avec nous, nous périrons ! Prenez pitié de tant de veuves, d'enfants, d'infirmes. Nous embrasserons tous la prière, et vous trouverez en nous des disciples dociles. ” Ils parlèrent pen-

(1) Le 4 juillet 1648.

“ dant trois heures, ajoute le P. Ragueneau,
 “ et avec une éloquence aussi puissante pour
 “ nous fléchir, que l'art des orateurs aurait
 “ pu en inspirer au milieu de la France. Ils
 “ présentèrent à la fin dix colliers comme
 “ leur dernier et leur plus puissant argument,
 “ et ils dirent : “ c'est la voix de nos femmes
 “ et de nos enfants, qui vous offrent le peu
 “ qui leur reste dans leur misère. Vous sa-
 “ vez combien nous estimons ces colliers,
 “ nous estimerons bien plus encore la Foi.
 “ Ils feront revivre en vos personnes le zèle
 “ et le nom d'*Echon* [le P. de Brebeuf].
 “ Il a été le premier Apôtre de notre pays,
 “ et il est mort pour nous assister. Vous ne
 “ refuserez pas, vous aussi, de mourir
 “ avec nous, puisque nous voulons mourir
 “ Chrétiens. ”

Les Missionnaires étaient loin de penser à contrarier leurs desseins. Ils ne songeaient qu'à une chose; c'était à suivre leurs néophytes dans tous les lieux où les conduirait l'instinct de leur conservation, et à se diviser, s'il était nécessaire, pour ne pas les laisser sans secours spirituels. Ils acquiescèrent donc volontiers à leur demande, et résolurent d'aller habiter l'île St. Joseph : “ Il nous fallut, raconte avec
 “ une touchante simplicité un Missionnaire témoin de ces scènes déchirantes,
 “ quitter cette ancienne demeure, ces édifices qui, quoique pauvres, paraissaient
 “ des chefs-d'œuvres de l'art aux yeux
 “ de nos pauvres Sauvages, et ces terres
 “ cultivées qui nous promettaient une riche moisson. Il nous fallut abandonner
 “ ce lieu que je puis appeler notre seconde
 “ patrie et nos délices innocentes, puis-
 “ qu'il avait été le berceau du Christianisme,
 “ et que là était la maison de Dieu et
 “ l'asile des serviteurs de Jésus-Christ.
 “ Dans la crainte que nos ennemis, si impies,
 “ ne profanassent ce lieu de Sainteté, et n'en tirassent avantage, nous y
 “ même nous-mêmes le feu, et ce ne fut
 “ pas sans verser des larmes, que nous
 “ vîmes brûler, en moins d'une heure,
 “ nos travaux de neuf et dix années. ”
 “ [2] ”

[A continuer.]

(2) On voit encore aujourd'hui les ruines de cette Mission, à l'entrée de la petite rivière Wye, qui se jette dans le Lac Huron près de Pénitanguishic. Il serait curieux pour la géographie historique du pays, de rechercher par des études topographiques détaillées, quelle devait être la position des anciennes Missions huronnes. Les nombreuses données répandues dans les *Relations* de cette époque reculée, et la carte, si peu connue et cependant si remarquable, de l'histoire latine du Canada par le P. DuRoi, mettraient assez sur la voie un voyageur intelligent, pour compléter ce travail intéressant.

JOURNAL BIBLIOGRAPHIQUE.

BIBLIOTHEQUE DU CLERGE. (1)

Collection d'ouvrages nécessaires ou utiles à MM. les Ecclésiastiques.

ORIGINE ET RAISON

de la

LITURGIE CATHOLIQUE,

en forme de dictionnaire, ou Notions historiques et description sur les rites et le cérémonial de l'office divin, les sacrements, les fêtes, la hiérarchie, les édifices, vases et ornements sacrés, et en général sur le culte catholique, tant en Orient, qu'en Occident, avec un grand nombre de notes sous le titre de Variétés, à la fin des articles; suivies de la LITURGIE ARMÉNIENNE, traduite en français sur le texte italien du P. Gabriel Avdichiaï; par M. l'abbé J.-B.-E. Pascal, ancien curé de Ménde, etc.; publiées par M. J. P. Migne, 1 vol. in-4^o de 1,303 p.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant chez MM. J. & O. Crémazie, Québec.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 30 OCTOBRE 1848.

Les lettres apportées par l'*Europa* sont arrivées ici samedi et les journaux hier au soir.

Nous traduisons ce qui suit de l'*European Times*.

Liverpool, 14 octobre 1848.

France.—La révolution française poursuit son cours à pas rapides. Après toutes les vacillations, les intrigues, et l'excitation de la dernière semaine au sujet du mode d'élection du président de la république, l'assemblée nationale a décidé par une écrasante majorité que le président sera élu par le suffrage universel, par scrutin et par la majorité absolue. Une foule d'amendements dans le but de modifier le vote et de conférer cette nomination à l'assemblée nationale ont été proposés et rejetés. Maintenant le peuple Français va lui-même choisir la personne qu'il désire élever à cette nouvelle dignité. Dans le cas où il n'y aurait pas de majorité absolue, l'assemblée nationale choisira le président par scrutin, à la majorité, parmi les cinq candidats qui auront réuni le plus de votes. Cette décision finale ruine en entier le pouvoir du général Cavaignac. En vain, M. Marrast et son

parti ont employé toute leur influence pour perpétuer leur pouvoir, en essayant de faire nommer le président par l'assemblée; leur projet a manqué et leur continuation au pouvoir serait impossible dans tout autre pays, si ce n'est en France. Il y a eu en conséquence une espèce de crise ministérielle et personne ne peut dire quelle en sera l'issue.

Les Candidats à la présidence seront, le général Cavaignac, Lamartine, Thiers, et Louis Napoléon Bonaparte. Les trois premiers peuvent jeter dans la balance l'influence considérable de parti; mais nous sommes portés à croire que, quelque soit le nombre des candidats, ce nombre ayant l'effet de diminuer la chance que l'un d'eux obtienne la majorité absolue, néanmoins, le nom de Bonaparte aura une telle influence parmi les paysans et les militaires, sans parler des autres masses de citoyens, que nous pouvons croire son élection aussi certaine qu'une chose peut l'être en France. Louis Bonaparte a parlé à la tribune, environ cinq minutes, et comme de raison a été ridiculisé par les journaux du gouvernement surtout à cause de son accent allemand.

L'attention exclusive de la France est tournée vers la question de la présidence. On dit que le reste de la constitution va être voté à la hâte et que le président sera élu immédiatement; cependant l'assemblée votera les lois organiques.

L'assemblée entretient toujours l'idée d'émettre du papier monnaie. MM. Prudhomme et Turck proposent d'en émettre pour pas moins de deux milliards de francs (£80 millions de livres sterling) sous la garantie hypothécaire de la propriété immobilière du pays. Ce projet a été rejeté mais il reviendra prochainement devant l'assemblée.

Les journaux de Paris du 11, disent que MM. Senard, Récurt, et Vaulabelle, collègues du général Cavaignac ont offert leur résignation et que MM. Marie et Goudchaux vont aussi remettre leurs portefeuilles.

Le général Cavaignac paraît plutôt consulter l'intérêt de son pays que sa propre tranquillité en demeurant au pouvoir jusqu'à l'élection du président de la république qui aura probablement lieu vers le 15 de novembre.

Italie.—On pense que Charles-Albert profitera des troubles de Vienne pour recommencer la guerre en Italie.

Plusieurs généraux ont quitté Paris pour se rendre à l'armée des Alpes. Le bruit court qu'un grand nombre de villes allemandes sont en insurrection. Cette rumeur est peu croyable.

Angleterre.— Les récoltes seront au-dessous de celles des années communes. La peur causée par l'apparition du choléra à Londres, est grandement diminuée; les autorités ont pris toutes les mesures nécessaires pour arrêter les progrès du fléau.

L'état entier du pays est plus satisfaisant. Le marché monétaire est abondant et l'argent obtenu à des taux bas.

Irlande.— Une députation a été envoyée au lord-lieutenant d'Irlande à l'égard du sort de M. O'Brien. Sa seigneurie paraît disposée à la clémence, et nous sommes heureux de pouvoir dire que les bruits à l'égard de l'exécution de M. O'Brien, sont faux.

Schleswig Holstein.— Les affaires de ces duchés paraissent maintenant subordonnées aux difficultés qui existent dans le centre et le nord de l'Allemagne, et tous les efforts de Lord Palmerston pour obliger la Prusse et le Danemark à demeurer en paix, ont été jusqu'à présent sans résultat. Les duchés sont tranquilles.

Autriche.— La terrible tragédie de la guerre s'y joue avec des effets mortels. Nous avons annoncé dernièrement la mort ou plutôt la boucherie du comte Lamberg commandant en chef dans la Hongrie. Pendant qu'il était occupé à pacifier les Hongrois et les Croates, il a été cruellement massacré par la populace qui le reconnut au moment où il passait le pont de Buda à Pesth. La guerre paraît maintenant avoir pris un caractère déterminé. L'empereur d'Autriche a levé le masque; et irrité par le meurtre de son brave lieutenant, le comte Lamberg, il a dissous la diète Hongroise, et nommé de nouveau le Baron Jellachich, commandant en chef de toutes les troupes de Hongrie et des royaumes alliés, avec des pouvoirs despotiques, et a mis la Hongrie sous la loi martiale. Il est maintenant évident que Jellachich, a été en tout, secrètement approuvé par l'empereur; la lutte entre les Croates et les Hongrois sera sévère. Les Hongrois s'étaient avancés près de Pesth, et la semaine dernière on pensait qu'ils avaient été complètement battus par les Croates.

Dés informations plus récentes disent que les Croates ont été battus et forcés de se retirer. Mais il est certain qu'ils reviendront et qu'une bataille sanglante aura lieu sous les murs de Pesth.

Au moment où nous écrivons, nous apprenons de Vienne que la nomination du Ban (Jellachich) à la place de commissaire Royal de Hongrie, le départ projeté des troupes pour joindre l'armée sous le commandement de ce dernier ont donné lieu aux plus déplorables excès. Une insurrection a eu lieu à Vienne. L'empereur a pris la fuite, le ministre de la guerre, le

Comte Latour a été tué et le 7, les insurgés étaient maîtres de Vienne. 500 à 600 personnes ont été blessées et 150 tuées.

Le correspondant de Londres de la *Gazette de Québec*, écrit sous la date du 14 du courant :—

“ Les dernières nouvelles de Vienne, en date du 8, disent que la tranquillité y a été rétablie. Il est impossible de prévoir l'issue, mais j'espère encore, que l'Allemagne pourra être pacifiée et la question italienne arrangée à l'amiable.

En France, on s'occupe avec inquiétude de l'élection du président de la République. Louis Napoléon a une chance, mais Lamartine peut encore être choisi. Il regagne sa popularité. Le général Cavaignac, dit-on, va se joindre au parti modéré.— Smith O'Brien a été condamné, mais sa vie sera épargnée. ”

Il y a eu quelques troubles à Florence. Ils ont été réprimés sans désordre par la fermeté de la police et des troupes.

L'honorable R. E. CARON, part ce soir pour Montréal.

Un incendie s'est déclaré, près de l'hôpital de la Marine, et a consumé l'étable d'un charrotier nommé Létourneau.

Le bruit courait samedi, à Montréal, que le gouverneur LORD ELGIN, allait tout prochainement laisser le Canada. Ce bruit nous paraît sans fondement.

Il y a aujourd'hui une exhibition de produits agricoles sur les plaines d'Abraham.

Les journaux anglais rapportent que 1500 ouvriers horlogers ont laissé Neuchâtel et la Suisse pour les Etats-Unis.

Un homme, du nom de Charles Sangfeld, a été pendu à Philadelphie pour meurtre.

Nous extrayons le passage suivant de la Correspondance Parisienne de M. F. GAILLARDET, au *Courrier des Etats-Unis*.

“ Mille à douze cents habitants du département de l'Yonne m'ayant honoré d'une communication dans laquelle ils me proposaient de me nommer pour leur représentant à l'Assemblée Nationale, je leur répondis que j'accepterais la candidature qu'ils me faisaient l'honneur de m'offrir, si le prince Louis Bonaparte, précédemment élu dans l'Yonne, n'avait pas l'intention de se remettre sur les rangs. On ne lui croyait pas généralement cette intention. Un journal annonça même que, pour ne laisser d'équivoque à cet égard dans l'esprit des électeurs, le prince allait leur adresser un manifeste dans lequel il se sacrifierait en-

core une fois sur l'autel de la République.

Je partis pour l'Yonne, sur la foi de ces rumeurs; et je ne trouvai là, en effet, comme compétiteurs présents, qu'un légitimiste, un républicain rouge, le procureur de la République près le tribunal de la Seine, et mon ex-collaborateur en mélodrame, le célèbre Alexandre Dumas. Malgré cette quadruple concurrence entrée en lice quatre mois avant, mes actions électorales n'étaient peut-être pas les plus mauvaises de toutes, lorsque parut le manifeste de Louis Bonaparte; mais, au lieu de décliner la candidature, le prince l'acceptait, la briguaît officiellement! A cet appel inattendu, une acclamation immense répondit dans toutes les campagnes; tout autre nom disparut dans l'ombre que projetait ce grand nom de Napoléon, car c'est moins un individu qu'un nom qu'ont élu nos habitants les campagnes. Mais à ce nom sa rattache une idée, et cette idée, j'ai le regret de le dire, c'est la haine de la République. J'ai interrogé tous les paysans, je leur ai demandé dans quel but ils votaient pour le prince Louis, et tous me répondaient: “ Pour qu'il nous débarrasse de la République. ” Celle-ci ne se traduit à leur pensée que par la misère, la guerre civile et l'impôt des 45 centimes. L'impression et le but ont été les mêmes dans les cinq départements qui ont élu le neveu de l'empereur. L'*Union Républicaine* d'Auxerre, feuille radicale, mais éclairée et courageuse, n'a pas craint de le proclamer; en tirant la morale suivante de l'élection: “ Louis Bonaparte, dit-elle, représente l'idée monarchique; le citoyen Randot l'idée légitimiste; O. Pinard la République actuelle, F. Gaillardet la République franco-américaine, et Alexandre Dumas la République fantastique. ” Dans cette morale, la République franco-américaine, dont j'avais en effet arboré le symbole, aurait vaincu la République actuelle et la République fantastique, car, si faible qu'ait été la part que Louis Bonaparte a laissée à ses compétiteurs, j'ai eu 59 voix de plus que le procureur O. Pinard et 1,167 voix de plus qu'Alexandre Dumas. ”

[De la Minerve.]

Tenure Seigneuriale.

Cette question, l'une des questions les plus graves qui puissent attirer l'attention du public et du législateur, est de nouveau mise à l'ordre du jour. Plusieurs assemblées ont déjà eu lieu dans ce district, dans lesquelles des résolutions ont été adoptées, provoquant l'abolition de cette tenure, en demandant des réformes tellement radicales que les seigneurs, nous n'en avons aucun doute, préféreraient consentir de suite à l'abolition totale de cette tenure, pourry

qu'elle se fit à des termes justes et raisonnables, et pour eux et pour leurs censitaires.

Notre sentiment sur cette question est bien connu; nous l'avons souvent exprimé, nous désirons l'abolition de la tenure seigneuriale et dans l'intérêt du seigneur, et, avant tout dans celui du censitaire. Mais nous désirons que cette mesure ait lieu sur des bases équitables pour les uns et pour les autres.

A en juger par l'agitation qui s'est déjà manifestée à cet égard dans quelques parties de notre district, il est évident que cette question sera amenée sur le tapis dans la prochaine session du parlement et qu'elle y sera le sujet de discussions assez vives, discussions que doivent faire pressentir certaines correspondances que nous avons déjà publiées, nous-mêmes, et celles que le *Canadien*, vient de reproduire dans sa feuille du 23. Selon ce journal, il y a des personnes qui disent: " Il faut abolir la tenure seigneuriale sans aucune compensation pour les seigneurs. " Si c'est le cas, et nous devons en croire notre confrère, nous aimons à croire que le nombre de ces personnes est bien petit, et que sous ce rapport le " cerf du Saguenay " peut se tranquilliser, et continuer en toute sûreté, ses courses sur les rives du beau fleuve de ce nom.

Quelque soit notre aversion pour la tenure seigneuriale, et surtout pour les abus qu'elle a fait naître, et qu'elle produit tous les jours, nous avons trop de respect pour ce que réclame la justice, pour désirer que l'abolition de la tenure seigneuriale soit décrétée, sans accorder au seigneur une juste compensation. Toute mesure qui n'aurait pas pour base cette compensation serait une mesure inique, un acte de spoliation. Aussi sommes-nous bien convaincus qu'une telle mesure, si elle était proposée, ne recevra jamais l'approbation des membres du ministère actuel ni collectivement, ni individuellement. Ce serait du communisme tout pur.

Nous irons plus loin; non seulement nous ne voulons pas l'abolition de la tenure seigneuriale sans une juste indemnité pour les seigneurs; mais même, quelque soit notre désir sincère de la voir disparaître le plutôt possible, désir qui prend sa source dans notre profonde conviction des mauvais effets de cette tenure, nous n'hésitons pas à dire que, s'il est vrai qu'elle ne soit pas demandée par l'opinion publique, comme on le prétend quelquefois, le tems n'est pas arrivé de législater sur cette tenure pour en décréter l'abolition. Sur ce point, nous savons qu'il y a différence d'opinion. Pour nous, nous le répétons, nous désirons l'abolition de cette tenure; mais nous pensons en même tems que, dans

l'intérêt de toutes les parties concernées, et dans celui d'une sainte législation, il est désirable que l'opinion publique soit bien constatée sur la question. Il est admis, surtout dans notre district, que la masse des habitans désire l'abolition de la tenure seigneuriale. D'un autre côté, on prétend que ce désir ainsi reconnu doit être attribué à l'espérance que des chercheurs de popularité ont fait naître dans l'esprit des censitaires que cette abolition pouvait être obtenue sans compensation aucune pour les seigneurs, et que, sous cette impression erronée, ils n'agiteraient pas en faveur de cette mesure. A ce point de vue, dont nous nous garderons bien d'affaiblir la portée, nous croyons qu'avant de présenter aucun *bill* sur cette matière, il est désirable que la législature, dans la vue de donner à l'opinion publique l'occasion de se faire connaître, soit dans un sens, soit dans un autre, s'empresse de déclarer que si l'abolition de la tenure seigneuriale doit être décrétée, elle ne peut l'être et ne le sera qu'à la condition d'une juste indemnité de la part du censitaire envers son seigneur, et à des conditions et des termes de paiement qui seront également justes et équitables pour l'un comme pour l'autre. En présence de cette déclaration solennelle, l'opinion publique pourra se former, et se faire connaître dans une autre session de la législature. Nous croyons que c'est là la marche la plus équitable à suivre, celle que dictent tous les intérêts concernés. Sans une pareille déclaration qui, afin de fixer l'opinion publique, devrait établir la base principale de la commutation de tenure, ce serait en pure perte qu'une administration ou un membre quelconque de la législature, se mettrait à l'œuvre pour préparer tous les détails d'un bill à cet égard. Il n'est pas d'avocat qui ne vous dise que la rédaction d'un tel bill, imposerait à son auteur une tâche presque herculéenne; et à quoi bon l'entreprendre, si la base principale de cette mesure n'est pas préalablement réglée.

A part de la question de commutation de tenure, il y a celle de la rédaction du taux des cens et rentes, que l'on sait avoir été considérablement augmenté dans un grand nombre de seigneuries, surtout dans le district de Montréal. L'on soutient que cette augmentation est illégale, et que la législature, par une loi déclaratoire, devrait y apporter remède, en contraignant les seigneurs à n'exiger que le taux fixé par d'anciennes ordonnances. Cette question nous paraît bien grave: et comme c'est une question de droit, nous aimerions beaucoup à la voir traiter par des membres du barreau. Nous aurons bien du plaisir à mettre nos colonnes à leur disposition.

[Du Canadien.]

Opération de la Taille.

Un montagnais, âgé de 25 ans, nommé Bacon, est venu dernièrement des Escornais pour subir cette opération. Il souffrait depuis 20 ans des douleurs de cette maladie nommée communément la Pierre.

C'est ce matin que l'opération a eu lieu en cette ville, et il suffit de dire que M. le Dr. Landry était l'opérateur, aidé de M. le Dr. Frémont pour ceux qui connaissent ces messieurs prévoient le résultat heureux de ce cas de chirurgie.

Après, au plus, cinq minutes d'un travail admirable, M. le Dr. Landry montrait au patient l'objet de ses cruelles souffrances; c'était un Calcul (*Pierre*), long d'environ deux pouces et demi, dont la circonférence est au moins égale à celle du jaune d'un gros œuf de poule. Le patient était bien après l'opération qu'il a supportée avec calme et confiance et n'a perdu que près d'une cuillerée de sang.

L'amour des arts, la philanthropie et un sentiment d'humanité engagé à publier de tels faits pour l'avantage de ceux qui peuvent souffrir de ces maladies et à part ces sentiments, n'est-ce pas un bonheur que de pouvoir faire connaître ceux qui, par leurs talents, leurs études et leur capacités, font honneur au nom Canadien.

Québec, 27 octobre 1848. J.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Une retraite vient de se terminer à St. Jude, District de Montréal, qui a duré dix jours. M. l'abbé Provançal, curé du lieu, a écrit une lettre à Mgr. l'évêque de Montréal l'informant que presque tous ses paroissiens s'étaient généreusement enrôlés dans la société de Tempérance. La belle œuvre de la Propagation de la Foi, a été établie dans cette localité et c'est avec plaisir que nous apprenons que cent personnes se sont déjà rendues à l'appel qui leur a été fait à ce sujet.

La pierre angulaire d'une nouvelle église a été posée par le révérend M. W. Gibson, à Hiltshburg, Diocèse de Boston, par un très beau tems et au milieu d'un concours immense de personnes.

(De l'Echo des Campagnes.)

Mercredi, le 18 du courant, a eu lieu à Sorel, la bénédiction des deux cloches; Mgr. l'évêque de Martyropolis, assisté d'un nombreux clergé, a fait cette bénédiction. John McBean, écuyer, de Berthier, avec Mme. D. M. Armstrong, épouse de notre représentant, et J. B. St. Martin, écuyer, marguillier en charge de Sorel, avec dame Josephite Lavallée Letendre, étaient les parains et maraines.

NAISSANCES.

A Valcartier, le 22, la dame de William Nelson, écr. a mis au monde un fils.
A Montréal le 15, madame M. Lemoine a mis au monde une fille.

A Montréal le 21, Madame Henry Star-nes a mis au monde une fille.

A Uplands (Montréal), le 23 Madame Coffin a mis au monde une fille.

A St.-Lin, le 21 courant, la dame de Séraphin Gauthier, écr. médecin, a mis au monde une fille.

MARIAGES.

A Québec, le 11 du présent, par Messire Brunet, frère de l'épousée, Olivier Giroux, écr. M. D. à Demoiselle Adèle Brunet, fille de feu Jean-Olivier Brunet, écr., tous deux de cette ville.

DÉCÈS.

A Québec le 24, Mary Matilda, la plus jeune fille de John Nelson, écr.; à 9 mois.

A Trois-Rivières, le 21 courant, à la demeure de H. Lor, écr., damo Françoise Martin, épouse de sieur Pierre Robitaille.

A NEW-YORK, le 25 l'Hon. D. H. Lewis, membre du congrès.

AVIS.

Comité' de Secours.

TOUTES personnes tenant des billets pour PREMIUM, sont par le présent informées, qu'à défaut par elles de se conformer aux conditions contenues, es-dits billets d'ici au PREMIER DECEMBRE prochain, iceux dits billets seront nuls et de nul effet.

L. G. BAILLARGE, Président.
O. ROBITAILLE, Secrétaire.

Québec, 30 octobre, 1848.

Mount Eagle Tripoli.

À vendre par le Soussigné :

L'ARTICLE ci-dessus pour nettoyer le cuivre, l'argent, le métal britannique, le verre et autres articles; il enlève rapidement les taches et les saletés, et reproduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

—AUSSI—

50 boîtes de ferblanc I. C. charcoal.
50 do toile.

James Forster.

Rue St. Jean en face du général Wolfe.
Québec 18 oct. 1848.

ALEXANDRE LANCOGNARD DIT SAN-TERRE, quitta la Rivière-Ouelle, il y a près de 20 ans. S'il est mort, ses héritiers, le justifiant, uront des renseignements intéressants du soussigné, à la Rivière-Ouelle.

C. H. TETU.

20 septembre 1848.

PETIT MANUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE

PAR LE REVED. P. CHINIQUES.

QUELQUES douzaines de la Première édition de ce livre, est à vendre à la librairie de MM. J. & O. CREMAZIE, et chez MM. FRECHETTE & FRÈRE, à des prix très réduits.

F. MARCEAU, Rév. Rcteur.

Québec, 26 mai, 1848.

MÉDICAMENTS, PRODUITS CHIMIQUES,

G. G. ARDOUIN,

DISPENSARE DE QUÉBEC.

Au coin du Séminaire, des

RUES

FABRIQUE & HOPE.

Médecaments Brevetés, etc.

Le soussigné prend la liberté de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a reçu directement de Londres par les barques Durham et Pearl un assortiment très étendu de VÉRITABLES MÉDICAMENTS BREVETÉS de DROGUES ANGLAISES, de PRODUITS CHIMIQUES de PARFUMERIE, etc.

—Ainsi Que—

Un choix très recherché de PEIGNES de tous genres en ECAILLE et en CORNE.

Flacons d'odeur de verre coupé, montés en argent et autres pour la toilette.

—Aussi—

Vieux savon de Windsor et autres pour la barbe et la toilette.

Le tout à très-bas Prix.

G. G. ARDOUIN,

Québec 20 octobre 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ, comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,

Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

Avis à nos Abonnés.

Nous allons bientôt commencer notre deuxième année d'existence. A cette occasion, nous nous empressons de remercier nos compatriotes de l'encouragement vraiment libéral qu'ils ont bien voulu nous donner et de l'intérêt flatteur qu'ils semblent prendre à l'avenir de notre feuille. Nous remercions d'une manière toute particulière les MM. du clergé de la part active qu'ils ont prise pour répandre notre feuille dans les familles, et de l'aide que nous ont donné quelques amis bienveillants, dans la rédaction de notre journal. Grâce à ces faveurs l'Ami de la Religion et de la Patrie a déjà obtenu un succès satisfaisant, et nous porte à croire qu'on voudra bien nous continuer les mêmes faveurs. Nous sommes reconnaissant de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies.

Aussi sommes-nous à la veille de faire part à nos lecteurs, de nos projets et de nos espérances pour l'avenir de notre journal ainsi que des changements et améliorations que nous nous proposons de faire si nos abonnés sont fidèles à nous faire, le remboursement de ce qu'ils nous doivent.

Nous connaissons par expérience la grande difficulté, l'obstacle presque insurmontable qui s'oppose à l'avancement et

aux progrès que peut faire la Presse en Canada, c'est l'absurde système du crédit malicieusement trop répandu qui RUINE un établissement. En Europe, et chez nos voisins même, on ne saurait recevoir un journal sans en payer d'avance le prix d'abonnement; et pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Canada? Qu'on considère que le plus souvent un journal n'a pour fondateur qu'un seul homme, sur qui pèse toute la responsabilité des dépenses de son établissement.

Nous disons donc, que le crédit est ruineux pour le journaliste; et que ce crédit a pour conséquence première, la perte des plus beaux jours de la jeunesse, et le désespoir de ceux qui s'y engagent, outre la misérable existence que traîne le plus souvent un journal, qui ne peut être susceptible d'aucun bien pour l'avancement intellectuel et moral de la société.

Nous espérons que nos abonnés ne trouveront pas mauvais que nous les entretenions d'un sujet qui les intéresse comme nous, puisqu'il est du devoir de chacun de désirer le perfectionnement et l'amélioration du journalisme.

Nous avons donc l'espoir, que ceux qui ont retardé jusqu'à présent de nous faire parvenir le montant de ce qu'ils nous doivent, comprendront notre position et nous feront parvenir d'ici au 1er novembre prochain ces argents, afin de nous mettre en état de réaliser nos espérances et de faire les changements importants que nous avons en contemplation, et qui sont tous à l'avantage des lecteurs. Personne, assurément, ne nous reprochera de faire de notre journal un moyen de spéculation? si on considère au taux d'abonnement actuel! Pourtant nous ne prétendons pas en restor là si les abonnés le veulent.

Nous ne demandons qu'une seule chose; que nos abonnés se mettent à l'œuvre, que chacun d'eux nous procure seulement un nouvel abonné, et notre tour viendra alors.

La prochaine Session Parlementaire sera mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui y seront soulevées sont du plus haut intérêt. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon pour nous, ainsi préparons-nous à nous mettre à la hauteur des circonstances. Le vaste champ d'observations qui se présente va donner à notre journal le plus grand intérêt. Nous publierons tous les débats de la Chambre d'Assemblée ainsi que les discours qui seront prononcés, indistinctement, sans nous occuper de quel parti appartiendront les orateurs.

Puis viendront d'intéressants débats sur

La liberté du Commerce,
L'Education du peuple,
Le Rappel de l'Union,
Le Rappel des lois sur la navigation,
La libre navigation du St. Laurent,
La Réforme Postale,
etc., etc.

— Nous recevons des abonnés pour le temps de la session.

— Le journal ne sera pas expédié pendant la Session à ceux qui n'auront pas payé leur abonnement, d'ici à ce temps, et ce n'est que juste.

ASSORTIMENT NOUVEAU ET ÉTENDU DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver.

IMMENSE REDUCTION DANS LES PRIX.

VENDANT POSITIVEMENT AU PRIX COUTANT POUR DE L'ARGENT COMPTANT.

B. MEEHAN,
NO. 5, RUE ST. JEAN.

REÇOIT actuellement son Fond d'Automne de Marchandises de Londres, d'Ecosse et de Manchester, consistant en un Assortiment étendu de draps de Pilote, Tweeds, Dussins, patrons de Vestes, Flannelles, Tartans, Châles de Tartan, Drap d'Orléans, Coubours, Mérisinos français et anglais, Poil de chèvre, Lainages, Gants, Indiennes, Coton jaune, Shirts blancs et colorés, Rubans, Lacets, etc., etc.

—AUSSI—

Il a acheté un Fond de Banqueroute des Marchandises les plus nouvelles et les plus recherchées, comprenant un Assortiment des plus variés et des meilleurs de Marchandises de goût qu'on puisse trouver dans la ville, le tout devant être vendu à un prix beaucoup moindre que le prix coûtant.
Québec 20 Septembre.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI; s'il arrivait que quel'un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendrait dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

LE

Repertoire National,

Ceux qui désireront souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VÉSINA, agent.
Québec, 15 Sept. 1858.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.APPEL AUX ARTISANS
et
AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

par ordre,
J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire-Archiviste,
de l'Inst. Canadien.

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *John & Eleonore* de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
No. 2, Rue La Fabrique.
vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
Près du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

AVIS.

LE Soussigné a établi temporairement son Bureau, dans le haut de la maison occupée par MM. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12.
J. CREMAZIE,
AVOCAT.

Québec, 6 Septembre 1848.

BOUOTIQUE DE GORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de M. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

ASSOCIATION

**POUR LA COLONISATION DES
TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.**

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'étude de Mre. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.
J. B. A. CHARTIER,
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-à-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15\$, sur le pont, 5\$.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

GEORGE BIGAQUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant.—Québec, 16 juin, 1848.

M. Patry, Architect, demeure, rue St. Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost.
Québec, 25 février, 1848.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, N. 14, Haute-Ville,
Québec, 26 mai 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec.
Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph, No. 11.

G. Fassio, ARTISTE Italien,

Rue Couillard, Haute-Ville,
vis-à-vis chez M. Benjamin.
Québec, 6 octobre, 1848.

Livres de prières et de piété a bon marché.

Placc du Marché de la HAUTE-VILLE. **THOS. CARY,** Placc du Marché de la HAUTE-VILLE.

VIENT de recevoir de France un assortiment de LIVRES de prières, reliés en basane de couleur, et en velours, avec agrafes et ornements d'or, plusieurs collections de la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne, Bibliothèque des Petits Enfants, Bibliothèque de l'Enfance Chrétienne, Bibliothèque Picuise, et Bibliothèque des enfants pieux.

Toutes ces collections sont richement reliées et seront vendues au plus bas prix.

Québec, 23 octobre 1848.

THOS. CARY,